

Weiler-la-Tour, le 25 NOV. 2020



Ministère de la Famille, de
l'Intégration et à la Grande Région
Madame le Ministre Corinne Cahen
13C, rue de Bitbourg
L-1273 LUXEMBOURG

Réf.: 201123.JAMY.10838

Concerne: vosre courrier sur la révision de la loi sur l'intégration (2020/5519)

Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Je salue votre initiative de consulter les communes et les autres acteurs-clés de l'intégration avant de réformer et d'adapter le cadre législatif en la matière.

En ce qui concerne Weiler-la-Tour, une commune de petite taille comptant un peu plus de 2.400 résidents, je suis fier de pouvoir compter parmi nous des citoyens venant des quatre coins du monde. L'intégration de tous et chacun nous tiens très à cœur.

Suite à votre courrier qui nous est parvenu en date du 27 octobre 2020, la Commission de l'intégration de Weiler-la-Tour s'est retrouvée pour discuter ensemble sur ce sujet précis. Veuillez retrouver leurs réflexions en annexe de la présente.

En vous remerciant d'avoir consulté notre commission, je vous prie d'agréer, Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Bourgmestre

Vincent Reding



ADMINISTRATION COMMUNALE DE WEILER-LA-TOUR

7, rue du Schlammestee L-5770 Weiler-la-Tour

info@weiler-la-tour.lu

Tél.: 26 61 71 - 1

BCEE: IBAN LU78 0019 1001 1524 6000

CCPL: IBAN LU45 1111 0090 8463 0000



Weiler-la-Tour, le 17 novembre 2020

Réunion de la Commission de l'intégration de Weiler-la-Tour suite au courrier reçu par Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration concernant la réforme de la loi relative à l'intégration des étrangers.

Pour commencer, la commission souhaite présenter la commune pour mettre ses réflexions et sa conclusion dans le contexte local :

Population, observation :

Weiler-la-Tour est une petite commune rurale au centre de 3 villages Weiler-la-Tour, Hassel et Syren. Elle a plutôt une courte durée d'expérience d'environ 20 ans en matière de forte croissance de population et d'intégration.

- On observe coexistence de 2 groupes de population :
 - > les uns vivent plutôt une vie villageoise et sont actifs dans la commune,
 - > les autres l'utilisent plutôt comme dortoir et quittent la commune pour leurs activités comme le travail, les achats, le sport, la culture, les loisirs, les amis, les vacances... Ce deuxième groupe est plutôt passif et découvre la commune seulement par les services offerts et via ses enfants.
- La population est mixte : luxembourgeoise et internationale, mais dans les deux groupes, on trouve des personnes de toute nationalité (donc également luxembourgeoise) et de différents niveaux sociaux.

Urbanisme, transport public, activités, points de rencontre

- Notre commune compte moins de 5 petits commerces et il n'y a pas d'employeur privé important, elle dispose de 1 café dans la zone habitée et un restaurant à 2 km de distance (rue sans piste cyclable, donc pas de point de rencontre).
- Le transport public ne relie pas Syren avec les 2 autres villages et il n'y a pas de pistes cyclables.
- Dans le passé, les « nouveaux » lotissements avaient été construits par des promoteurs sans concepts urbanistiques favorisant l'intégration. Les rues principales sont souvent inondées par le trafic de passage vers les zones d'activités des communes avoisinantes. De plus, il manque partiellement de trottoirs.

>> Il y a donc peu de mobilité douce à l'intérieur de la commune et au-delà, ce qui réduit les points de rencontres et les contacts sociaux.

- Par contre, la commune dispose d'une école fondamentale et d'une maison-relais avec du personnel enseignant et encadrant ouvert, investi et compétent. Elle dispose de bonnes infrastructures culturelles, sportives et de loisir dans les villages et au bord de la zone verte avec du personnel d'administration, de gestion et d'entretien ouvert, efficace et pro-actif.

- Les associations sportives et culturelles sont bien établies et quelques-uns sont très pro-actives et ouverts, surtout en travail avec la jeunesse.

>> La vie sociale des adultes peut se réduire au propre ménage. L'intégration, si voulue est possible, se fait par les contacts avec les voisins et les autres parents d'enfants et parfois avec les autres membres des clubs.

>> La vie sociale et l'intégration des enfants et adolescents se fait plus naturellement par l'école, le voisinage et les clubs.

La commission d'intégration

- Composition : La commission elle-même se compose de 7 femmes et d'un homme. Il y a des ressortissants luxembourgeois, français, belges, portugais et néerlandais. Certains sont nés au Luxembourg, certains vivent dans le pays ou la commune depuis 2 ans, d'autres depuis plus de 25 ans, les uns sont célibataires, les autres mariés, il y a des familles mixtes, des familles adoptives, les uns vivent en appartement, les autres dans des maisons. Les uns travaillent à plein temps, les autres non, tous dans des différents secteurs privés ou publics.
- Mission : Depuis de longues années, la commission d'intégration s'est toujours considérée responsable pour l'intégration de tous les « nouveaux arrivés », indépendamment de leur provenance.

Dans ce contexte, nous vous donnons notre rapport sur le thème de l'intégration, les activités de la commission, nos opinions :

Définition de « Intégration »

L'intégration est vouloir vivre ensemble, avoir une relation avec l'autre, avoir une conscience collective, une sorte de dépendance mutuelle et non de la distance sociale. Agir contre la discrimination de certains êtres à cause de leur sexe, leur origine ethnique ou religieuse fait partie aujourd'hui d'un des plus grands défis à relever pour réduire l'inégalité et promouvoir ainsi l'intégration de tous.

« Avec fierté de mes origines, je ne dénigre pas le pays d'accueil, je l'enrichis avec mes propres racines »

« La condition principale pour l'intégration est l'ouverture »

Intégration : conditions, responsabilités, activités

L'intégration se fait à différents niveaux : législatif, communal/associatif et participation de la société civile.

Au niveau législatif

- Les agents communaux des services de la population et de l'état civil ont l'impression que les gens venus de l'étranger et qui souhaitent s'installer dans la commune ou qui souhaitent avoir la nationalité luxembourgeoise sont assez bien informés et sont d'accord avec les processus à suivre. Ils ne reçoivent pas de réclamations à ces sujets ou aux délais à respecter.

- Les membres de la Commission ont pourtant regretté que les personnes avec un statut de réfugié ou avec un dossier plus lourd ont souvent du mal à trouver un logement ou une activité professionnelle dû à des démarches administratives souvent très longues et des coûts de logement élevés. (voir aussi ci-dessous*)
- Les membres de la Commission regrettent que, dans les communes rurales, le développement des dernières 20 années a manqué de concept intégratif et conseille de corriger ces manquements. Exemples : voir ci-dessus.
- Les membres trouvent positif le fait que le gouvernement ouvre certains postes de fonctionnaires aux résidents non luxembourgeois, comme dans la Police Grand-Ducale ou dans l'Armée luxembourgeoise.

Au niveau communal

- Les administrations sont tenues d'informer les gens à plusieurs niveaux : comment et où s'enregistrer, où trouver de l'aide en cas de besoin, les offres sportives ou culturelles existantes dans la commune, les offres linguistiques etc. Mais les agents communaux informent qu'ils n'ont souvent pas les informations nécessaires afin de donner tous les renseignements qui sortent du cadre communal.
 - > La commission conseille d'organiser des formations à l'INAP pour les services communaux de la population et de l'état civil.
- Les associations culturelles, surtout dans des communes rurales comme la nôtre, ont souvent du mal à s'ouvrir pour accueillir de nouveaux membres. Au niveau sportif c'est différent, les sportifs de toutes les nationalités ont plus le réflexe d'aller vers un club afin de s'entraîner ensemble.
 - > La commission conseille de renforcer les capacités des associations, de les pousser à s'ouvrir aux « nouveaux arrivés » (étrangers ou luxembourgeois) et de mettre en réseau les associations pour créer des symbioses, également avec des associations de communes voisines.
 - > A ce fait, des membres de la commission réalisent de manière systématique des activités de sensibilisation et de mise en réseau avec et pour des membres des comités des associations sportives et culturelles, de la délégation des parents, d'autres commissions consultatives et du conseil communal. Elles ont pris contact avec des commissions d'intégration de communes avoisinantes.
- Des membres de la commission essayent de mettre en réseau l'asbl « Oppent Haus – Open Home » avec la société civile dans la commune (sachant que ce n'est qu'une parmi d'autres). Le succès se fait attendre.
 - > Elle observe que les lois semblent freiner l'acceptance et le succès de telles initiatives d'intégration venant de la société civile.

Le rôle de ces deux acteurs communaux (commune et associations) est d'animer la participation active de la société civile : des luxembourgeois et des non luxembourgeois.

« Pour avancer l'intégration dans la commune rurale, il faut avoir une bonne volonté, une bonne communication et des valeurs bien définies et longue haleine. »

« Il faut découvrir et toucher les gens avec leurs besoins personnels, égoïstes, proche de leur vie quotidienne (nutrition, école, loisirs, ...) »

« L'initiative doit venir d'en bas »

Au niveau de la société civile

- Les membres de la Commission saluent le grand succès de l'activité annuelle « Dag am Bësch - Fête des cultures avec Buffet international » qu'elle organise avec la commission d'environnement. Les gens sont actifs, les uns cuisinent pour le buffet, les autres dégustent les spécialités, l'ambiance est très conviviale. Elles saluent également l'organisation annuelle de la fête des voisins.

> A ces événements, on trouve tous ceux, qui sont ouverts.

- Mais elles regrettent que ça en reste là. Les gens n'ont pas tendance à se retrouver en dehors de ces événements. Des 2 côtés, il reste le « vous » et « nous ».

> La commission conseille d'aller plus loin, d'intégrer le thème de l'intégration dans la vie quotidienne des gens.

- Au niveau linguistique ce n'est pas très évident non plus, ceux qui ont la volonté de rester au Luxembourg et de s'intégrer totalement vont suivre des cours de Luxembourgeois mais regrettent souvent par la suite qu'ils n'ont pas vraiment l'opportunité de faire usage de cette nouvelle acquisition car souvent d'autres langues sont appliquées au sein de la société comme la langue française par exemple. Ceci reflète peut-être un peu la vitesse à laquelle la population étrangère s'installe dans le pays: les gens n'ont plus le besoin d'apprendre la langue officielle parlée du pays pour « survivre ». Ce qui est bien d'un côté, mais très dommage de l'autre côté et explique peut-être un peu le mécontentement de certains Luxembourgeois, car la langue en général est un des principaux facteurs d'intégration. Elle est liée aux sentiments.

> La commission conseille d'ouvrir l'accessibilité à la langue luxembourgeoise de manière plus sentimentale, ludique, quotidienne, pratique et moins académique et de faire parler les gens dans leur vie quotidienne (avec ou sans fautes).

> La commission conseille de renforcer l'effort des entreprises de former leurs employés en langue luxembourgeoise et surtout de les faire parler.

« J'ai vécu la crise du 'Moien'. Les premiers pas étaient durs. A xy (village belge), il m'avait fallu 3 ans, à Hassel, il m'a fallu 10 ans pour 'arriver' et l'accès n'est toujours pas complet »

Aujourd'hui, nous avons à faire à plusieurs niveaux d'immigrations aussi : l'immigration économique, la communauté de réfugiés, ceux sans statuts, l'immigration sur plusieurs générations, ... Ce sont tous des différents degrés d'intégrations avec différents besoins à prendre en compte et à satisfaire.

En général, on peut dire que l'inter-culturalisme est la manière idéale de vivre l'intégration : vivre les uns avec les autres, accepter les différences et savoir les apprécier, échanger sans juger. Or nous constatons qu'au Luxembourg, il existe une forme de multiculturalisme : nous vivons tous les uns à côté des autres, en se respectant plus au moins, mais sans vraiment se connaître ni s'échanger.

(*) Et on ne vit pas sur une île parfaite, comme le montre l'exemple ci-dessous :

"Meine in Südafrika geborenen Adoptivöhne heißen x (wir haben schon der Integration wegen den Rufnamen gekürzt) und y. Wir haben ihnen ganz bewusst ihre schönen, stolzen Namen gelassen. Ich hoffe und arbeite daran, dass sie nicht später Probleme bei der Wohnungs- oder Arbeitssuche bekommen werden. Ich lebe in dieser ländlichen Gemeinde in Luxemburg. Gerade bin ich mit Kollegen aus dem Gemeinderat und der Integrationskommission dabei, die Antwort an das Familienministerium zu formulieren, das um Input bei der Überarbeitung des Integrationsgesetzes gebeten hat. Luxemburg ist sicher weiter und bunter als viele Nachbarländer, denke ich und meine Söhne haben dank toller Menschen und Vereine neue Wurzeln hier in der Gemeinde gefunden. Aber Achtung: Mein Sohn wurde vor 8 Jahren im Dorf als 9jähriger aus einem Auto heraus mit ‚Neger‘ gerufen. Ich wurde nach den Wahlen mit ‚Du bist Belgierin? Was machst Du hier im Gemeinderat?‘ beschimpft. "

Conclusion

La politique d'intégration doit rapprocher des personnes de culture/nationalités différentes dans un pays commun. (Caractères : coopératif, contractuel, restituitif)

La nouvelle loi devrait permettre et insister sur l'interactivité, l'échange, le partage et surtout la connaissance et la curiosité de l'autre.

De plus, comme la durabilité, l'intégration devrait être un critère clé pour le travail quotidien et stratégique de tous les autres ministères et administrations, que ça soit pour leurs investissement en activités ou en infrastructures.

Les membres remercient Madame le Ministre de l'intégration, Madame Corinne Cahen d'avoir demandé leur avis afin de reformer au mieux la nouvelle loi sur l'intégration et espèrent que leur analyse vue d'une commune rurale soit efficace à l'élaboration de cette dernière.

Ils précisent aussi qu'ils se tiennent à disposition de Madame le Ministre de l'Intégration pour toute autre interaction souhaitée.

Pour les membres de la Commission de l'intégration de Weiler-la-Tour

La Présidente,



Claudine Klein

La Vice-Présidente,



Corinne Guidoreni

La Secrétaire ff,



Myriam Jaminet